



Association Amandine
CONTRE LA MUCOVISCIDOSE

FORMULAIRE ADHESION 2019

L'association « Amandine Contre La Mucoviscidose », est une association loi 1901, elle a pour but de lutter contre la Mucoviscidose, maladie génétique, par diverses actions : de promouvoir toutes activités, ventes et manifestations pour récolter des fonds et des dons ; d'organiser le 5^{ème} LOTO qui aura lieu le **6 AVRIL 2019**, le 14^{ème} rallye moto « Amandine contre la Mucoviscidose » en Côte d'Or qui aura lieu le **22 SEPTEMBRE 2019**

L'association organisera ou participera à des manifestations publiques (animations, sorties publiques, conférences...) ainsi que toute initiative pouvant aider à la réalisation de l'objet.

L'association Amandine Contre la Mucoviscidose reversera ses fonds et ses bénéfices sous forme de dons à un ou plusieurs organismes d'aide à la recherche contre la Mucoviscidose.

Actuellement Valérie MAREY en est la présidente, Anne MAREY la vice-présidente, Annie MAREY et Eliane RIVIERE les trésorières, le secrétariat est assuré Marie Christine CHAIGNET, Eric GERMANN responsable logistique et événements, Christine MENAGE responsable de la communication.

Elle répond au besoin de bon nombre de personnes souhaitant une organisation reconnue et officielle animée par un groupe de bénévoles enthousiastes.

Depuis 2010 nous avons reversés 175 050 € au CNRS de POITIERS au service du professeur BECQ pour ses recherches contre la mucoviscidose se détaillant comme suit : en 2010- 14 700 € ; en 2011 - 12 700 € ; en 2012 - 19 000 € ; en 2013 - 22 000 € ; en 2014 - 23 500 € ; en 2015 - 23 000 € ; en 2016 - 18 500 € ; en 2017 - 18 650 € ; en 2018 - 23 700 €

Vous voulez faire partie de notre association et contribuer à développer nos actions, rien de plus simple....

Utiliser le bulletin d'adhésion ci-dessous et renvoyer le à :

**Association Amandine contre la Mucoviscidose
BAT B – 22 BIS RUE DR CALMETTE 21000 DIJON**

Les statuts, le règlement intérieur et le compte-rendu d'assemblée sont consultables à la demande.

Le montant de la cotisation **2019** est fixé à **15 euros** par adhérent (personnes physiques ou morale) et **5 euros** pour les mineurs (avec signature des parents). Ce montant permet l'envoi des courriers divers, de la réalisation d'affiches, d'imprimés... et de la maintenance du site Internet.

Une fois votre adhésion acceptée, vous pourrez recevoir une carte de membre ainsi qu'un reçu de cotisation (mais seulement envoyés par mail **sur simple demande**).

DEMANDE D'ADHESION 2019 ASSOCIATION AMANDINE CONTRE LA MUCOVISCIDOSE

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____ CODE POSTAL _____ VILLE _____

Adresse e-mail (impératif) _____

Date : A _____ le _____ Total du règlement _____ €

Signature

Chèque Espèces

Chèque à l'ordre de : **ASSOCIATION AMANDINE CONTRE LA MUCOVISCIDOSE à envoyer ASSOCIATION AMANDINE
22 BIS RUE DR CALMETTE 21000 DIJON**

Association loi 1901

Siège social : rue DUBAND 21380 CURTIL ST SEINE

Tél renseignements : 06 82 49 22 70 - www.association-amandine.org Mail : association.amandine21@orange.fr